

Procès verbal du conseil municipal du mercredi 15 avril 2015

Présents : Mmes AUDIGIER S., ARZALIER B., GARCIA M., SALADINO I.
MM. SARTI G., JAUFFRE M., ALEXANDRE J., MAZON D., FARGIER G., BERARD T.

Absent : DESCOURS J.,
Mme SALADINO Irène a été élue secrétaire de séance. Vote : unanimité.

1) Durées des amortissements budget général communal.

La durée de l'amortissement a été fixée à 15 ans pour :

- les sommes perçues au titre du fonds départemental de solidarité
- la participation communale relative aux travaux d'enfouissement de réseaux électriques dans le cadre de l'aménagement de la traversée du Bourg. Vote : unanimité.

2) Budget primitif de la commune 2015 :

Il s'équilibre à 324 403,58 € en dépenses /recettes de fonctionnement et à 355 707,16 € en dépenses / recettes d'investissement.

En investissement les principales propositions de dépenses concernent : le changement de la pompe à chaleur à la mairie. Le paiement des chantiers en fin de réalisation (salle des fêtes et route des Terrisses). L'achat du terrain de M. Soboul, la poursuite des régularisations foncières de la route de Célas et les régularisations foncières de la route des Terrisses

La construction d'un mur de soutènement sur le chemin du Ranc. La construction du parking au Bourg et la réalisation de deux ralentisseurs au Bourg, le revêtement de la cour de la salle des fêtes.

Un programme de goudronnage de voies communales (à définir), une pré-étude pour le projet de lotissement, un programme de rénovation de la signalisation routière et l'achat d'un jeu pour le terrain de sport. Vote : unanimité.

3) Budget primitif Eau et assainissement 2015.

Il s'équilibre à 33 789,57 € en dépenses /recettes de fonctionnement et à 77 046,49 € en dépenses /recettes d'investissement. En investissement, deux opérations sont en cours :

- a) Recherche d'une nouvelle ressource d'eau à Collanges Basses, le forage a été un échec. Il a été demandé une connexion avec la commune de Burzet. En attente de la réponse.
- b) La mise aux normes des captages (Le Vernet, Les Mouleyres, Le Prat). La phase administrative touche à sa fin. L'enquête publique a lieu début mai. Ensuite, il y aura :
 - la phase d'acquisition des terrains pour le périmètre immédiat de protection des captages,
 - Les travaux pour la protection de chaque captage (notamment clôture aux Mouleyres),
 - D'éventuels travaux pour assurer la qualité de l'eau,Bouche d'incendie : il faudra changer la bouche située au quartier du Pont.
Station d'épuration : une réparation de l'enrochement doit être faite. Ce budget intègre les perceptions d'aides de l'agence de l'Eau pour les particuliers qui réhabilitent leur assainissement individuel.
Vote : unanimité.

4) Budget primitif local commercial 2015 : Les loyers viennent d'années en années réduire le déficit d'investissement. Le budget local commercial s'équilibre à 3 273 € en fonctionnement et à 28 200,62 € en investissement. Vote unanimité